

Frontignan, le 22 mai 2018

Compte rendu du Conseil d'Administration du 14 mai 2018

Présents : Gérard Chaput, René Casses, Dominique Coquery, George Forner, Francis Herrera, Josiane Refuveille,

Absents excusés : Jean-Pierre Lacan, Maurice Lidou, Rober Tant, Djimi Stouladzé

Début de la réunion : 18 h 15

1- Approbation du compte rendu de CA du 12.03.2018

- Aucune remarque n'étant formulée par les membres du CA à cette date, le compte rendu est validé.

2- Candidature suppléant CSS GDH

Le secrétaire indique qu'il a reçu une candidature pour le poste de suppléant à Gérard Chaput pour la commission de suivi de site de GDH. Il s'agit de Francis Grosclaude adhérent depuis quelques années. Les membres du bureau ayant statué favorablement sur celle-ci, il informe avoir fait le nécessaire auprès de la Préfecture pour indiquer le changement au poste de suppléant pour cette commission.

3- Créneaux horaire salle 2018/2019

Afin de répondre à la demande de la municipalité sur l'utilisation de la salle servant aux réunions du Conseil d'Administration, le secrétaire demande si l'on maintient la situation actuelle.

- Approbation des membres à savoir : salle 12 route de Balaruc, tous les deuxièmes lundis de chaque mois de 18 h 15 à 20 h 30. Il rappelle la possibilité pour tous les adhérents à participer à ces réunions en prévenant quelques jours avant.

4- Semaine du développement durable

Gérard Chaput indique qu'il représentera l'association au forum du 3 juin. Compte tenu du thème « Vie et territoire de demain » et du lieu qui leurs semblent inappropriés (port de plaisance), les conseillers décident de participer à minima.

5- FNE (AG, CSS PPA, Formation)

- Gérard Chaput et Maurice Lidou ont assisté à l'assemblée générale de France Nature Environnement. Maurice Lidou a été élu au Conseil d'administration en tant que représentant d'ARZF.

- Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de Montpellier :
Suite à la réunion à laquelle a participé Francis Herrera concernant l'élaboration des fiches de route, une commission de suivi a été programmée. Elle est prévue le 15 juillet. Le secrétaire souhaite être déchargé de cette représentation au regard de sa charge de travail et demandera à Maurice Lidou s'il est disposé à prendre la relève. En tout état de cause les membres du conseil indiquent que l'association doit rester dans le secteur d'influence du Bassin de Thau et ne souhaitent pas qu'ARZF s'étende au-delà.
- Journée de Formation à la pollution des sols :
FNE LR envisage d'organiser une journée de formation à la pollution des sols et propose à l'association si celle-ci pourrait se faire sur Frontignan ? ARZF prenant en charge la logistique. Intéressés par cette perspective, compte tenu du contexte actuel, les membres sont d'accord sur le principe, mais demandent un peu plus d'information pour appréhender un peu mieux ce projet. Le secrétaire demandera à Maurice Lidou s'il veut bien faire le lien pour entamer cette préparation.

6- Assemblée Générale

Un point est fait sur L'AG qui a eu lieu le 11 avril dernier. Les retours des participants sont assez positifs (animation structurée, activités et actions de l'association bien révélées montrant le travail accompli tout au long de l'année...). À cette occasion une douzaine de nouveaux adhérents ont rejoint l'association.

7- Commission de Suivi de Site Scori

Elle aura lieu le lundi 14 mai salle Voltaire. Francis Herrera titulaire et Dominique Coquery suppléant seront présents. Un point est fait sur le dossier. Un résumé sera fait à la suite de celle-ci. Francis Herrera indique qu'il souhaite alléger sa charge de représentation et que cette commission sera vraisemblablement la dernière à laquelle il participera. Compte tenu de l'importance de celle-ci (l'entreprise Scori est classée SEVESO seuil haut), Gérard Chabut se dit prêt à prendre la relève.

8- Odeurs hydrocarbure quai Voltaire

Francis Herrera informe les membres des échanges de mails qu'il a eu avec Madame Sandevour Directrice générale des services techniques de la ville pour lui signaler les plaintes d'odeurs récurrentes d'hydrocarbures sur la partie prolongée du quai Voltaire. Par son intermédiaire, la DREAL a été informée, nous attendons la réponse. Cependant, une réaction de la société ANTEA Group (conseil et expertise en environnement) chargée de superviser l'action de la dépollution du site Exxon Mobil nous indique qu'ATMO Oc devrait installer des capteurs à proximité pour tenter de trouver l'origine de ces odeurs. Une rencontre est prévue le 1^{er} juin afin de faire un point sur cette problématique.

La séance est levée à 20 h.15.

Date du Prochain CA : le 11 juin 2018, même lieu, même heure (18 h 15).

Le secrétaire
F. Herrera